



RC

Règlement de la Consultation

Prestation de nettoyage

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : 30 JANVIER 2018 à 14H00

SOMMAIRE

ARTICLE.1 - OBJET	1
ARTICLE.2 - ETAT DES LIEUS	1
ARTICLE.3 - TYPE ET DUREE DE MARCHE	1
ARTICLE.4 - PIECES CONSTITUTIVES DE L'ACCORD-CADRE	1
ARTICLE.5 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES	2
ARTICLE.6 - PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES	2
ARTICLE.7 - JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES	2
ARTICLE.8 - LISTE DES PIECES A FOURNIR A L'ATTRIBUTION	3
ARTICLE.9 - CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES DOSSIERS	3
ARTICLE.10 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	4

LOT 01

Prestations de nettoyage des locaux du lycée français Chateaubriand de Rome

DESCRIPTIF

ARTICLE.1 - OBJET

Le présent document a pour objet de préciser les données de bases et le contenu des prestations nécessaires au nettoyage des locaux du lycée français Chateaubriand de Rome.

Les sites concernés par le présent marché sont situés à Rome et ne sont pas décomposés en lot :

- Via di Villa Ruffo 31 (Bat Casone en supplément à compter de septembre 2018) ;
- Via Malpighi 11 ;
- Via Patrizi, 9
- Via Montanelli, 5 (jusqu'à la fin de l'année scolaire 2017/2018)

ARTICLE.2 - ETAT DES LIEUS

Des visites OBLIGATOIRES sont prévues aux dates suivantes :

- Site de via Patrizi, 9 et de Via Malpighi, 11 : **jeudi 4/01/2018 à 10h00**
- Site de Via Montanelli 5 : **vendredi le 5/01/2018 à 8h30**
- Site de Via di villa Ruffo, 31 : **vendredi 5/01/2018 à 10.00h**

Le candidat devra préalablement confirmer son intention de se rendre aux visites par mail à nicolas.raisin@lycee-chateaubriand.eu

ARTICLE.3 - TYPE ET DUREE DE MARCHE

Ce marché est un accord cadre à bon de commande basé sur un tarif horaire fixe. Il est conclu pour une période **d'un an**, reconductible trois (3) fois, par tacite reconduction, à compter de sa notification. La prestation débutera à compter du 01/03/2018.

L'accord-cadre est mono-attributaire. L'accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles et donne lieu à la conclusion de bons de commandes dans les conditions fixées par les directives européennes relatives à la commande publique.

L'accord-cadre est conclu pour un montant minimum de 220.000,00 €/HT (deux cent vingt mille/euros) annuel.

Codes CPV : nettoyage de bâtiments

N° : 990911200-8

ARTICLE.4 - PIECES CONSTITUTIVES DE L'ACCORD-CADRE

Le dossier de consultation comporte les documents suivants :

- Le présent règlement de Consultation (RC),
- Le cahier des charges particulières (CCP),
- L'acte d'engagement (AE),
- L'avis de marché
- L'annexe financière.
- La reprise du personnel.

Le contractant se réserve le droit d'apporter, au plus tard 8 jours avant la date fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

ARTICLE.5 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

ARTICLE.6 - PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les candidatures et les offres doivent être rédigées en français ou en italien. Chaque candidat devra produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

Pièces de la candidature

- **Une déclaration de candidature,**
- **Un document présentant les renseignements suivants :**
 - Renseignements relatifs aux effectifs et moyens techniques : effectif total et importance du personnel d'encadrement, moyens matériels et techniques dont dispose le candidat,
 - Références du candidat (liste des principales fournitures et services fournis indiquant le montant, année, établissement destinataire) ;
 - Le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du présent marché réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles.

PIECES DE L'OFFRE

- L'acte d'engagement accompagné d'un RIB,
- L'offre détaillée du candidat.

La signature de l'offre est possible mais n'est pas obligatoire.

Seul le candidat informé que son offre est retenue sera tenu de signer un acte d'engagement.

ARTICLE.7 - JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les critères de sélection des candidatures sont les capacités professionnelles (effectifs et références), techniques (moyens techniques) et financières (chiffre d'affaires) du candidat.

Les critères de sélection des offres sont les suivants, avec leur pondération :

- **Qualité technique** de l'offre (**60 %**), appréciée en fonction de l'offre du candidat,
- **Prix (40 %)**, appréciée en fonction des montants indiqués dans les annexes financières.

ARTICLE.8 - LISTE DES PIECES A FOURNIR A L'ATTRIBUTION

Le candidat retenu devra justifier par tous moyens de la régularité de la situation de sa société devant les administrations sociales et fiscales italiennes. Il devra en outre fournir :

- Un justificatif de son inscription au registre du commerce et des sociétés ;
- Une déclaration sur l'honneur émanant du représentant légal attestant ne pas être soumis aux clauses d'exclusion mentionnées à l'art. 80 del D.Lgs. 50/2016, ni avoir fait l'objet d'une condamnation pénale.
- Un certificat anti-mafia (art. 2 comma 3 del DPR 252/98);

Le candidat devra en outre déclarer être en règle avec la réglementation en matière de droit salarial et de sécurité sur le lieu de travail.

ARTICLE.9 - CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES DOSSIERS

Les candidats peuvent choisir entre l'envoi de leur offre sous forme électronique ou papier. En cas de double envoi, électronique ou papier, ou d'envois successifs (plusieurs offres papier, ou plusieurs offres électroniques), l'attention des candidats est attirée sur l'obligation du Lycée français Vincent van Gogh de n'ouvrir que le dernier pli reçu ; tous les plis précédents seront détruits.

9.1 Remise des offres par voie dématérialisée

La remise d'offres par voie électronique s'effectue à l'adresse suivante :

dafacs.rome.chateaubriand@aefe.fr

9.2 Remise des offres sous format papier

Les dossiers devront être remis sous enveloppe cachetée, qui portera la mention suivante :

« Accord-cadre de prestations de nettoyage -
NE PAS OUVRIR »

Et l'adresse suivante :

Lycée français Chateaubriand de Rome

Mme Christel DEZETTER
Directrice administrative et financière
Via di Villa Patrizi, 9
00161 ROME
TEL: + 39.06.441.604.308

Les offres devront être remises par voie postale ou déposées à la loge du Lycée français Chateaubriand à l'adresse indiquée contre récépissé (*Pour information, l'établissement sera fermé du 22/12/2017 au 07/01/2018 pour les congés scolaires*) :

- Dépôt à la loge du Lycée : de 8 h 00 à 19h **du lundi au vendredi**, à l'adresse ci-dessus.
- Envoi par la poste : les offres devront être envoyées à l'adresse ci-dessus, par pli recommandé avec avis de réception postal

ARTICLE.10 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les demandes de renseignements devront être adressées au Lycée **exclusivement par écrit** aux coordonnées suivantes :

Courrier électronique : karine.albanhac@lycee-chateaubriand.eu